

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 389 promulguant en Côte française des Somalis l'arrêté-ministériel du 31 janvier 1950, portant modification à l'arrêté du 6 juin 1917, organisant le concours d'admission à l'emploi de contrôleur rédacteur des transmissions coloniales

n° 389

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 mars 1950

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1950

Date du numéro
31 mars 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au territoire par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : L'arrêté du 31 janvier 1950 portant modification de l'arrêté du 6 juin 1917 organisant le concours d'admission à l'emploi de contrôleur-rédacteur des transmissions coloniales. Art. 2. —Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel du territoire

Pour le Gouverneur et par délégation : Le Secrétaire général. CHAMBOREDON.